REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

(INStaD)



PROGRAMME D'HARMONISATION ET DE MODERNISATION DES ENQUETES SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

ENQUETE HARMONISEE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES (EHCVM)

DOCUMENT D'INFORMATION DE BASE DE LA DEUXIEME EDITION

Septembre 2023





Sommaire

1. Introduction	3
2. Caractéristiques de l'enquête	5
2.1. Volets ménage et communautaire	5
2.2. Volet portant sur les unités non-standards (NSU)	5
2.3. Volet prix	5
3. Instruments de collecte	6
3.1. Questionnaire ménage	6
3.2. Questionnaire communautaire	11
3.3. Questionnaire sur les unités non standards	11
3.4. Questionnaire prix	12
4. Échantillonnage	13
4.1. Volets ménage et communautaire	13
4.2. Volet NSU	14
4.3. Volet prix	15
5. Collecte des données	17
5.1. Organisation du travail sur le terrain	17
5.2. Méthode de collecte	18
6. Résultats de la collecte	19
7. Bases de données	20
7.1. Bases de données ménage	20
7.2. Bases de données communautaire	21
7.3. Bases de données auxiliaires	21
7.4. Bases de données d'analyse	22
ANNEXES	26

1. Introduction

Contexte

L'Enquête Harmonisée sur les Conditions de vie des Ménages (EHCVM) est une initiative conjointe de la Commission de l'UEMOA et de la Banque Mondiale. Elle est réalisée dans le cadre du Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages (PHMECV).

L'objectif du Programme est d'appuyer la Commission de l'UEMOA dans le renforcement des capacités de ses États membres afin de réaliser des enquêtes sur les conditions de vie des ménages qui répondent aux normes harmonisées régionales, et de rendre les micro-données collectées accessibles au public. Les objectifs spécifiques sont entre autres de produire des indicateurs sur la pauvreté et des conditions de vie et des bases de données harmonisées permettant de mener des analyses en vue d'informer les politiques publiques.

Les bénéficiaires sont les huit pays de l'espace UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. En dehors de ces pays bénéficiaires du PHMECV, le Cameroun, le Congo, la Guinée et le Tchad ont aussi réalisé une enquête similaire avec les mêmes méthodologies et ont participé aux différents travaux techniques. La première édition de l'enquête a eu lieu en 2018/19, et la deuxième édition, qui fait l'objet de ce document en 2021/22.

L'enquête comporte quatre volets : un volet ménage, un volet communautaire, un volet portant sur les unités non-standards (NSU) et un volet prix.

Partenaires

L'enquête a été conçue et réalisée dans le cadre d'une collaboration entre les Instituts Nationaux de la Statistique (INS), la Commission de l'UEMOA et la Banque mondiale. La BCEAO, la BOAD et AFRISTAT ont aussi accompagné le processus.

Les INS ont été au centre du processus dans toutes les phases (conception, préparation, collecte des données, traitement et analyse des données).

Financement

Le programme est financé par la Banque mondiale à travers un don de \$40,2 millions à la Commission de l'UEMOA. Pour le Bénin, le financement alloué est de \$4,2 millions.

Assistance technique

La Commission de l'UEMOA et la Banque mondiale ont fourni une assistance technique aux INS tout au long de la mise en œuvre du projet. L'assistance technique a été fournie sous forme de missions et d'ateliers régionaux.

Elles ont apporté l'expertise nécessaire en matière de coordination pour soutenir le processus d'harmonisation afin que les indicateurs produits soient comparables. Ces institutions ont également soutenu le processus de modernisation dans les phases de collecte (CAPI) et méthodologiques (par exemple l'introduction de la dimension « panel » lors de la deuxième édition).

Organisation du document

Ce document est conçu pour fournir les informations nécessaires à la compréhension des données de la deuxième édition de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2). Il est composé de sept parties. Après l'introduction, la partie 2 présente les caractéristiques de l'enquête. La présentation des instruments d'enquête fait l'objet de la partie 3 et les questions d'échantillonnage sont traitées à la partie 4. Ensuite, le document décrit l'organisation des travaux de terrain à la partie 5, présente les principaux résultats de la collecte dans la partie 6 et décrit les bases de données à la partie 7.

2. Caractéristiques de l'enquête

2.1. Volets ménage et communautaire

Les volets ménage et communautaire de l'enquête sont organisés en deux vagues. Chaque vague porte sur la moitié de l'échantillon des grappes et la moitié de l'échantillon des ménages.

L'organisation des travaux en deux vagues permet de prendre en compte les variations saisonnières de consommation dans l'année.

En prélude à l'enquête principale dans les ménages-échantillon, il est procédé à chaque fois à un dénombrement de tous les ménages dans les grappes.

2.2. Volet portant sur les unités non-standards (NSU)

Le dernier volet de l'enquête est relatif aux unités non-standards. Ce volet permet de produire les facteurs afin de convertir les unités non-standards de consommation utilisées dans les ménages (tas, bol, épi) en unités standards (kilogramme, litre).

Les informations sur les unités non-standards ont été collectées lors de l'édition de 2018/19 et les facteurs de conversion produits sont toujours valables. En principe, il n'était donc pas nécessaire de réaliser à nouveau une collecte pour ce volet. Néanmoins, il y a eu une collecte complémentaire afin de compléter certaines unités manquantes. Pour cette deuxième édition, un questionnaire sur les unités pour les produits agricoles a été aussi administré. Une liste des combinaisons des cultures-unité-état pour les produits qui sont souvent renseignés en unités non-standards a été faite.

2.3. Volet prix

Le volet prix est organisé différemment. Il s'agit d'un dispositif parallèle et indépendant des volets ménage et communautaire. Les relevés de prix sont faits mensuellement non seulement pendant toute la durée de la collecte au cours des deux vagues, mais aussi pendant la période de pause entre les deux vagues.

3. Instruments de collecte

L'enquête a utilisé quatre principaux questionnaires : un questionnaire ménage, un questionnaire communautaire, un questionnaire prix et un questionnaire sur les unités non-standards.

3.1. Questionnaire ménage

Le questionnaire destiné aux ménages a permis de recueillir des informations au niveau des ménages et des individus. En dehors de la page de couverture et de la section 0 portant sur l'identification du ménage et les renseignements de contrôle, le questionnaire ménage comporte vingt (20) sections.

Le contenu du questionnaire ménage est détaillé ainsi qu'il suit :

- **Couverture :** La couverture contient les informations relatives à l'identification et à la localisation géospatiale du ménage. Cette section enregistre également des informations de base sur le chef du ménage enquêté.
- Section 0 : Identification du ménage et renseignements de contrôle : Cette section fournit une localisation géographique détaillée du ménage. Elle enregistre également des données sur le déroulement de l'interview, y compris les dates de visite et la langue de l'entretien, et les coordonnées GPS du ménage.
- Section 1: Caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage. La section concerne tous les membres du ménage. Elle contient la liste des individus du ménage et fournit des caractéristiques sociodémographiques telles que le lien de parenté avec le chef de ménage, l'âge, l'état matrimonial, la religion, le statut de résidence, la nationalité, l'ethnie, la survie des parents, le niveau d'instruction, la branche d'activité et la profession du père et de la mère, etc.
- Section 2 : Éducation (individus âgés de 3 ans et plus). La section concerne les individus âgés de trois ans et plus. Elle contient les variables permettant de renseigner l'alphabétisation, la scolarisation, et le niveau d'instruction de l'individu. La section fournit également des informations sur le parcours de l'individu dans le système scolaire, y compris les difficultés rencontrées et les dépenses supportées.
- **Section 3 : Santé générale.** Cette section est renseignée pour tous les membres du ménage. Elle fournit des informations sur les principaux problèmes de santé et les consultations que les membres du ménage ont eues au cours des 30 jours précédant la visite de l'agent enquêteur dans le ménage. La section traite notamment des principales contraintes et difficultés concernant la qualité et l'accès aux services de santé. La section examine ensuite les consultations et les dépenses de santé des trois derniers mois, et ensuite les hospitalisations et les dépenses des douze derniers mois précédant l'enquête. Cette section traite aussi du handicap des personnes âgées de 5 ans et plus.
- **Section 4 : Emploi.** La section sur l'emploi est dédiée aux membres du ménage de 5 ans et plus. Elle contient trois sous-sections : participation au marché du travail, emploi principal et emploi secondaire.
 - Partie A: Situation en rapport avec l'activité (individus de 5 ans et plus). Cette sous-section qui permet de recueillir des informations sur la participation au marché du travail concerne tous les individus de 5 ans et plus. Plus précisément, il s'agit de l'emploi du temps du membre du ménage et de variables permettant de cerner leur participation au marché

- du travail au cours des 7 jours précédant le passage de l'agent enquêteur. La sous-section concerne également le processus de recherche d'emploi mis en œuvre 30 jours avant la visite de l'agent enquêteur.
- Partie B: Emploi principal au cours des 12 derniers mois (individus de 5 ans et plus). Elle concerne les individus ayant exercé un emploi au cours des 12 derniers mois et qui permet de recueillir des informations sur les caractéristiques de l'emploi principal. Les données collectées comprennent la profession, la branche d'activité, la catégorie socioprofessionnelle, le secteur institutionnel, et pour les salariés le salaire et autres avantages en nature.
- Partie C: Emploi secondaire au cours des 12 derniers mois (individus de 5 ans et plus). Cette sous-section se concentre sur les informations relatives à l'emploi secondaire exercé au cours des 12 mois précédant le passage des agents enquêteurs, pour les individus identifiés comme en ayant un. Les informations recueillies sont identiques de celle de la section précédente.
- Section 5: Revenus hors emploi au cours des 12 derniers mois (individus de 15 ans et plus). Cette partie permet de recueillir des informations sur les revenus perçus non liés à un emploi pour toutes les personnes de 15 ans et plus. Le questionnaire explore les pensions et autres transferts publics, les loyers et d'autres revenus financiers et patrimoniaux. Les transferts monétaires privés ne sont pas concernés, ils font l'objet de la section 13.
- Section 6 : Epargne et crédit (individus de 15 ans et plus). Cette section permet de recueillir des données sur l'accès aux institutions financières et aux services prépayés, l'épargne constituée, les prêts ou crédits contractés, les remboursements effectués et les prochaines échéances de paiement, pour les membres du ménage âgés de 15 ans et plus.
- Section 7 : Consommation alimentaire. La section permet de collecter des données sur la consommation alimentaire du ménage. La consommation alimentaire a deux volets, les repas pris à l'extérieur par poste de consommation (petit-déjeuner, déjeuner, dîner, collation), et la consommation dans le ménage par item de consommation. Cette section comporte deux parties principales :
 - Partie A: Repas pris à l'extérieur du ménage au cours des 7 derniers jours. Elle recueille des informations sur les repas consommés par un ou plusieurs membres du ménage au cours des sept derniers jours précédant le passage de l'agent enquêteur.
 - Partie B: Consommation alimentaire des 7 derniers jours et achat des 30 derniers jours. Cette partie recueille des informations sur les items consommés dans le ménage au cours des sept derniers jours précédant la visite de l'agent enquêteur. Pour chaque item, la section renseigne sur les quantités consommées, le mode d'acquisition (achat, autoconsommation, cadeau reçu). Si le produit consommé a été acheté dans les 30 jours précédant l'interview, l'on recueille aussi la dernière quantité achetée et la valeur de cet achat.
- Section 8 : Sécurité alimentaire. Ce module contient des informations sur la capacité des ressources du ménage à assurer la sécurité alimentaire de ses membres, selon l'approche FIES de la FAO. Les questions de base sur la

- sécurité alimentaire sont posées sur une période de 12 mois précédant l'interview.
- Section 9 : Dépenses rétrospectives alimentaires et non alimentaires du ménage. Cette section comprend six sous-sections couvrant l'essentiel des dépenses non-alimentaires, à l'exception des dépenses de recharge de crédit de téléphonie (section 1), d'éducation (section 2), de santé (section 3), de logement (section 11).
 - Partie A : Dépenses des fêtes et cérémonies au cours des 12 derniers mois. Cette partie permet de fournir des informations sur les dépenses supportées lors des fêtes et célébrations telles que les fêtes religieuses, les mariages, les funérailles, les baptêmes, etc. organisés par le ménage. Les variables renseignées couvrent les dépenses d'alimentation, de boisson, de vêtements et chaussures, de la location de salles, etc.
 - Partie B: Dépenses non alimentaires des 7 derniers jours. Cette partie permet de recueillir des informations sur les dépenses non-alimentaires aussi fréquentes que les dépenses alimentaires, par exemple la cigarette, le pétrole lampant, le bois de chauffage, le carburant, le transport urbain, les journaux, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
 - Partie C: Dépenses non alimentaires des 30 derniers jours. Cette partie fournit des informations sur les dépenses effectuées pour les vins et liqueurs, le gaz domestique, salaire du personnel domestique et d'autres dépenses de fonctionnement du ménage relativement fréquentes. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
 - Partie D: Dépenses non alimentaires des 3 derniers mois. Cette partie fournit des informations sur les dépenses effectuées pour des postes tels que le transport interurbain, les frais de divertissements, les services postaux, le jardinage, les soins aux animaux de compagnie, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
 - Partie E : Dépenses non alimentaires des 6 derniers mois. Cette partie fournit des informations sur les dépenses effectuées pour les vêtements et chaussures achetés autre que lors des fêtes et célébrations. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
 - Partie F: Dépenses non alimentaires des 12 derniers mois. La partie est relative aux dépenses annuelles ou moins fréquente par exemple l'investissement en logement, les réparations de logement, les voyages internationaux, l'acquisition de biens durables, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
- o **Section 10 : Entreprises non agricoles.** La section concerne les entreprises non-agricoles possédées par le ménage.
 - Partie A: Existence d'entreprises non agricoles. Dans cette partie, l'enquête renseigne si le ménage possède au moins une entreprise non agricole.
 - Partie B : Caractéristiques des entreprises non agricoles. Elle recueille des informations détaillées sur les entreprises non agricoles détenues par le ménage. La section renseigne sur le propriétaire de

- l'entreprise, la branche d'activité, l'âge de l'entreprise, le degré de formalisation, les variables permettant de calculer les agrégats comptables, la main-d'œuvre familiale et la main-d'œuvre salariée.
- Section 11 : Caractéristiques du logement. Cette section concerne les caractéristiques du logement des ménages notamment le type de matériau utilisé pour le toit, le sol et les murs, ainsi que les commodités (électricité, eau et assainissement, toilettes, etc.). La section détaille également les dépenses en logement (loyer, factures d'eau, d'électricité, de téléphone fixe, etc.).
- Section 12 : Actifs du ménage. Cette section permet de collecter les informations sur les biens durables du ménage, notamment les biens électroménagers, les meubles, les moyens de déplacement, etc. Les biens considérés doivent être en bon état de marche. Pour chaque bien, l'on renseigne notamment le nombre possédés par le ménage. Pour le bien acquis en dernier, l'on enregistre l'âge, la valeur d'acquisition, la valeur au coût de remplacement.
- Section 13 : Transferts reçus par le ménage. Cette section permet de collecter les informations sur les transferts reçus par le ménage, en provenance d'autres ménages. Elle fournit des informations détaillées sur les caractéristiques de l'expéditeur, la raison du transfert, le canal utilisé pour la transaction et le montant reçu.

NB: Il faut noter que contrairement à la première édition, la sous-section sur les transferts émis (13B) n'a pas été retenue.

- o **Section 14 : Chocs et stratégies de survie.** Cette section renseigne sur les chocs subis par le ménage. Elle contient deux parties.
 - Partie A : Covid-19 et impact sur les ménages. La sous-section est relative aux chocs directement liés à la pandémie de la covid-19 apparue en 2020. Elle s'intéresse aux chocs potentiels (maladie, réduction du temps de travail, baisse des transferts, etc.) survenus dans le ménage. Par ailleurs, elle appréhende la résilience des ménages vis-à-vis de ces chocs.
 - Partie B: Autres chocs et stratégies de survie. Ces chocs sont liés à l'emploi, aux revenus, à la santé, aux catastrophes naturelles, etc. La section fournit des informations détaillées sur les conséquences des chocs et les éventuelles stratégies utilisées pour réduire leurs effets.
- Section 15 : Filets de sécurité. La section renseigne sur l'accès aux programmes de sécurité sociale tels que la distribution de nourriture, les soins de santé gratuits pour les enfants et les femmes enceintes. Les variables recueillies sont, entre autres, la nature et la fréquence de l'aide reçue, l'identité des bénéficiaires exacts au sein du ménage et les difficultés rencontrées pour recevoir les différentes aides.
- o **Section 16 : Agriculture.** La section est relative aux activités agricoles exercées dans le ménage. Elle comprend 4 sous-sections.
 - Partie A: Champs et parcelles. Cette sous-section renseigne sur les caractéristiques des parcelles exploitées par le ménage, notamment l'identité de l'exploitant, la superficie de chaque parcelle, les cultures, le mode d'occupation, la main-d'œuvre, l'utilisation des intrants, etc.
 - Partie B: Coût des intrants. Cette sous-section permet d'avoir des informations sur le coût des intrants utilisés par le ménage, la quantité utilisée et la source d'approvisionnement.

- **Partie C : Cultures.** Cette sous-section permet de lister les cultures pratiquées sur les parcelles exploitées par le ménage. Pour chacune de ces cultures, des informations sur les récoltes sont recueillies.
- Partie D: Utilisation de la production. Pour chaque spéculation, cette sous-section traite de l'utilisation de la production (consommation, vente, stock).
- Section 17: Elevage. La section est dédiée aux activités d'élevage pratiquées dans le ménage. Le ménage peut posséder ces animaux ou les élever pour d'autres. Pour chaque type d'animal donné, la section capte le nombre d'animaux possédés, les charges d'exploitation supportées et montant des ventes des produits d'élevage (animaux, viande, lait, œufs, et autres sousproduits).
- o **Section 18 : Pêche.** Cette section permet d'identifier les ménages qui pratiquent la pêche. Elle renseigne notamment sur les quantités et les types de poissons pêchés, les charges d'exploitations, les revenus générés, etc.
- o **Section 19 : Equipements agricoles.** La section permet d'identifier les équipements possédés par le ménage dans le cadre des activités agricoles, d'élevage et la pêche. Pour chaque équipement, elle capte les informations sur l'âge, la valeur d'acquisition, la valeur actuelle estimée par le ménage, etc.
- Section 20 : Pauvreté subjective, Gouvernance, Paix et Sécurité. Cette section fournit des informations sur des thématiques connexes à la pauvreté monétaire et de conditions de vie.
 - Partie A : Pauvreté subjective. Cette sous-section permet d'appréhender l'appréciation des ménages sur leurs niveaux de vie.
 - **Partie B : Gouvernance.** La sous-section est relative aux questions de gouvernance, notamment les libertés individuelles, la participation aux grandes décisions, la corruption, etc.
 - **Partie C : Paix et Sécurité.** Cette dernière partie traite de la sécurité, il s'agit d'évaluer si les populations se sentent en sécurité et si les individus ont été victimes d'agression.

NB : Les parties B et C de la section 20 n'étaient pas incluses dans le questionnaire de la première édition.

3.2. Questionnaire communautaire

Cet instrument a permis de recueillir des informations essentielles sur les communautés locales. Il est renseigné sous forme de focus group, dans le village/quartier dans lequel se situe la grappe. Il contient quatre sections principales qui recueillent des données générales sur la communauté, les infrastructures sociales de base, l'activité agricole, la participation des populations aux activités communautaires.

- o **Couverture**: La couverture contient des informations de localisation géospatiale de la grappe. Cette section contient également des informations de base sur le chef du quartier/village enquêtée.
- Section 0 : Liste des personnes répondantes. La section contient la liste des personnes qui ont fourni les informations recueillies sur la communauté. Cette section recueille également les caractéristiques sociodémographiques suivantes pour ces répondants : sexe, âge, rôle dans la communauté, nombre d'années de vie dans la communauté et niveau d'instruction.
- o **Section 1 : Caractéristiques générales du quartier/village.** Cette section permet de recueillir des informations sociodémographiques, économiques, géographiques et sur les conditions de vie au niveau de la communauté. Ces informations sont la taille de la population, les langues parlées, la topographie, la distance par rapport à la ville la plus proche, l'accessibilité, l'organisation associative, l'accès à l'électricité, à l'eau potable et aux réseaux de téléphonie mobile.
- o **Section 2 : Existence et accessibilité aux services sociaux.** Cette section est relative aux infrastructures sociales existant dans le village/quartier. Pour chaque infrastructure, le questionnaire permet de renseigner sur l'accessibilité en termes de moyens de transport pour accéder à l'infrastructure, de temps nécessaire entre la communauté et l'infrastructure, et les problèmes rencontrés en utilisant le service.
- Section 3 : Agriculture. Cette section permet de renseigner sur l'activité agricole du village/quartier. Elle collecte l'information sur les cultures pratiquées, l'existence de coopératives agricoles, l'accès aux équipements agricoles, l'utilisation éventuelle de techniques agricoles améliorées, etc.
- o **Section 4**: **Participation communautaire.** La sous-section permet de recueillir des données sur la participation des citoyens à la vie de la communauté et son sentiment d'appropriation lorsqu'il s'agit de la construction et de l'entretien d'infrastructures telles que les routes, les ponts, les écoles, les centres de santé, les forages/puits et les marchés.

3.3. Questionnaire sur les unités non standards

Ce questionnaire est composé d'une couverture et de trois sections.

Couverture : La couverture contient les informations relatives à l'identification et à la localisation géospatiale du marché. Elle enregistre également le nom du marché et le nombre de visites effectuées par les équipes.

Section 0 : Renseignements de contrôle. Cette section fournit les informations sur la localisation géographique et les jours d'animation du marché.

Section 1 : Relevé des poids et prix des unités non-standards de consommation. Pour chaque combinaison produit-unité-taille de l'unité non standard, on procède au pesé du produit de consommation et à l'enregistrement du poids correspondant en kilogramme.

Section 2 : Relevé des poids et des prix des unités non-standards de production. Pour chaque combinaison culture-unité-état, on procède au pesé du produit agricole et à l'enregistrement du poids correspondant en kilogramme.

La collecte sur les NSU consiste à l'identification du marché et au repérage des couples (produits ; unités) pour les différents produits alimentaires. En effet, les agents renseignent le poids et le prix, puis prennent des photos suivant les combinaisons (très petit, petit, moyen, grand, très grand, huitième, quart, demi, entier et unité de taille unique). En plus des informations géographiques du marché, le questionnaire est divisé en 12 sections correspondant à un regroupement des différents produits alimentaires :

- o Section 0 : Identification du marché
- Section 1 : Céréales et pains
- Section 2 : Viandes
- Section 3 : Poissons et fruits de mers
- o Section 4 : Lait, fromage et œufs
- Section 5 : Huiles et graisses
- o Section 6 : Fruits
- o Section 7 : Légumes
- Section 8 : Légumineuses et tubercules
- o Section 9 : Sucres miels chocolat et confiserie
- o Section 10 : Epices et condiments
- o Section 11: Boissons

3.4. Questionnaire prix

Le volet prix est conçu pour relever les prix sur un échantillon de marchés et d'autres points de vente. Les relevés se font mensuellement dans des points de vente de localités échantillon. Dans chaque département, il y a au minimum deux localités retenues (une en milieu urbain et une en milieu rural). Les points de vente comprennent les marchés, les magasins, les supermarchés, etc. Le questionnaire prix permet de relever les prix pour des biens de consommation alimentaire et non alimentaire, utilisant la nomenclature des modules consommation du questionnaire ménage.

cas des produits homogènes vendus sur les marchés :

- Section 0: Informations sur le marché visité.
- o Section 1: Informations sur les poids et les prix des produits.

cas des produits vendus hors marchés traditionnels :

- Section 0 : Informations sur le point de vente visité.
- o Section 1 : Informations sur le prix des produits.

4. Échantillonnage

4.1. Volets ménage et communautaire

> Base de sondage

La base de sondage de l'enquête de 2018/19 était la base du quatrième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH4) de 2013. En 2021/22, il a été procédé à un dénombrement dans les mêmes grappes.

Plan d'échantillonnage

L'enquête de 2021/22 est une enquête de panel par grappe et le plan d'échantillonnage s'appuie sur celui de l'enquête de 2018/19.

L'échantillon de l'enquête de 2018/19 a été tiré selon un plan de sondage stratifié à deux degrés. La strate est la combinaison département/milieu de résidence. Dans chaque strate, au premier degré on a choisi des grappes (unités primaires de sondage) à probabilité proportionnelle à leur taille en nombre de ménages. Au second degré on a choisi 12 ménages à probabilité égale dans chaque grappe.

Tableau 1a : Répartition de l'échantillon initial des grappes

Dánartamant	Vague 1			Vague 1 Vague 2			
Département	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Total général
Alibori	5	15	20	6	14	20	40
Atacora	9	15	24	10	14	24	48
Atlantique	20	24	44	21	23	44	88
Borgou	14	14	28	15	13	28	56
Collines	8	18	26	8	17	25	51
Couffo	8	18	26	8	18	26	52
Donga	11	15	26	12	15	27	53
Littoral	29		29	29		29	58
Mono	18	16	34	17	16	33	67
Ouémé	23	12	35	23	13	36	71
Plateau	12	13	25	12	13	25	50
Zou	6	12	18	6	12	18	36
Ensemble	163	172	335	167	168	335	670

L'échantillon de 2018/19 a été conçu pour produire une précision sur la variable d'intérêt qui est la consommation annuelle par personne. Pour une taille d'échantillon de 8 040 ménages, l'erreur relative était de 1,7% au niveau national et elle variait de 4,5% à 6,4% pour les départements.

En 2021//22, la stratégie consiste à revisiter les mêmes grappes. Il s'agit soit à enquêter les 12 ménages de 2018/19 s'ils sont retrouvés (après la phase de dénombrement), soit à enquêter les ménages retrouvés et à compléter l'échantillon à 12 dans les grappes où on en retrouve moins pendant la phase de dénombrement (soit parce qu'il y a eu moins

de 12 ménages dans la base de données finale de 2018/19, soit parce qu'une partie des ménages n'est pas retrouvée).

<u>Tableau 1b</u>: Répartition de l'échantillon initial des ménages

	Vague 1		Vague 1 Vague 2					
Département	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Total général	Erreur relative
Alibori	60	180	240	72	168	240	480	5,3%
Atacora	108	180	288	120	168	288	576	6,4%
Atlantique	240	288	528	252	276	528	1056	5,8%
Borgou	168	168	336	180	156	336	672	5,3%
Collines	96	216	312	96	204	300	612	5,8%
Couffo	96	216	312	96	216	312	624	5,3%
Donga	132	180	312	144	180	324	636	5,6%
Littoral	348	-	348	348	-	348	696	4,5%
Mono	216	192	408	204	192	396	804	5,8%
Ouémé	276	144	420	276	156	432	852	4,5%
Plateau	144	156	300	144	156	300	600	6,1%
Zou	72	144	216	72	144	216	432	5,7%
Ensemble	1956	2064	4020	2004	2016	4020	8040	1,7%

4.2. Volet NSU

> Base de sondage

La base de sondage est obtenue en fusionnant la liste des marchés visités dans le cadre des relevés prix de l'EHCVM 1 avec ceux que visitait l'ex Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA) pour les opérations d'alerte précoce sur l'insécurité alimentaire. Cette fusion a permis de disposer d'une liste de 260 marchés en milieu urbain et en milieu rural dont les périodicités d'animation ont été renseignées.

> Plan d'échantillonnage

Au sein des 260 marchés de la base de sondage constituée, 160 marchés ont été tirés de façon raisonnée en se basant sur les connaissances de terrain telles que la fréquentation, l'animation et l'accessibilité des marchés. Toutes les communes (deuxième niveau du découpage administratif) ont été représentées dans l'échantillon. Chaque département est alors représenté par son milieu urbain et par son milieu rural.

<u>Tableau 2</u> : Répartition des marchés par département et par milieu de résidence pour la collecte sur les unités non standards de consommation

Dánartamant	Milie	Ensemble		
Département	Urbain	Rural	Ensemble	
Alibori	3	9	12	
Atacora	9	7	16	
Atlantique	12	9	21	
Borgou	8	10	18	
Collines	6	6	12	
Couffo	5	6	11	
Donga	5	6	11	
Littoral	10		10	
Mono	8	3	11	
Ouémé	12	5	17	
Plateau	6	4	10	
Zou	7	4	11	
Ensemble	91	69	160	

4.3. Volet prix

> Base de sondage

La base de sondage utilisée est la même décrite plus haut pour le volet NSU. Elle contient 260 marchés.

> Plan d'échantillonnage

L'échantillonnage des points de vente s'appuie pratiquement sur les mêmes marchés retenus pour le volet NSU dans tous les départements à l'exception de l'Atlantique et de l'Ouémé.

 $\underline{\text{Tableau 3}}$: Répartition des marchés par département et par milieu de résidence pour les relevés de prix

Dánartamant	Milie	Ensemble	
Département	Urbain	Rural	Ensemble
Alibori	3	9	12
Atacora	9	7	16
Atlantique	10	9	19
Borgou	8	10	18
Collines	6	6	12
Couffo	5	6	11
Donga	5	6	11
Littoral	10		10
Mono	8	3	11
Ouémé	12	7	19
Plateau	6	4	10
Zou	7	4	11
Ensemble	89	71	160

En plus des marchés sélectionnés, des points de vente et de prestation de services ont été identifiés dans les localités des marchés échantillonnés afin de tenir compte de toutes les composantes de l'agrégat de consommation des ménages (alimentation, logement, autres produits et services non-alimentaires).

5. Collecte des données

5.1. Organisation du travail sur le terrain

Volets ménage et communautaire

Les travaux ont été organisés de manière à commencer presqu'en même temps dans toutes les strates et s'achever presqu'en même temps.

La collecte des données de la première vague a eu lieu du 17 novembre au 23 décembre 2021, puis du 11 au 31 janvier 2022. Elle a mobilisé 192 agents de terrain dont 48 chefs d'équipe et 144 agents enquêteurs. 10 éditeurs recrutés pour la circonstance et installés dans les locaux de l'INStaD, ont assuré au fur et à mesure, le contrôle de qualité des données synchronisées sur le serveur dédié à la collecte.

Quant à la seconde vague, elle s'est déroulée du 20 avril au 19 juillet 2022. 96 agents de terrain dont 24 chefs d'équipe et 72 agents enquêteurs ainsi que 05 éditeurs au bureau, y ont participé.

Chaque vague de collecte a été précédée d'un dénombrement des ménages dans les unités primaires. Pour la première vague, le dénombrement a eu lieu du 03 novembre 2021. La deuxième vague de dénombrement s'est déroulée du 1^{er} au 30 avril 2022. Cette deuxième vague a connu quelques difficultés Il s'agit de :

- la grappe 086 de la commune de Tanguiéta (village TCHATINGOU), département de l'Atacora, n'a pas pu être dénombrée du fait des attaques terroristes qui se sont produites dans la zone ;
- la grappe 426 du quartier Enagnon dans le département du Littoral qui n'a pas pu être dénombrée car elle a été rasée partiellement lors des travaux de déguerpissements inhérents à la mise en œuvre des projets d'urbanisation de la ville.

Malgré ces difficultés, la collecte des données auprès des ménages-échantillon a été effectuée avec succès.

Par ailleurs, dans le cadre des calculs de pondération, une estimation du nombre total de ménages a été faite pour les deux grappes non dénombrées mais enquêtées, sur la base des évolutions constatées dans les strates contenant ces grappes.

> Volet portant sur les unités non-standards (NSU)

La collecte complémentaire sur les unités non-standards a eu lieu du 15 juillet au 17 août 2021. Elle a mobilisé 63 agents occasionnels dont 13 chefs d'équipe et 50 agents enquêteurs.

La collecte a porté sur les produits alimentaires contenus dans la section 7 du questionnaire ménage d'une part, et sur les produits agricoles contenus dans la section 16 du même questionnaire, d'autre part.

Volet prix

Les relevés de prix ont été effectués du 06 décembre 2021 au 05 décembre 2022. 63 agents dont 15 agents du dispositif de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) et 46 autres agents de collecte occasionnels ont été utilisés.

La collecte des prix des variétés homogènes s'est déroulée dans les marchés-échantillon répartis dans toutes les strates. Les relevés de prix des variétés hétérogènes ont été effectués dans des points de vente autres que les marchés au niveau des mêmes strates.

Cette opération de relevés des prix a couvert un total de 368 biens et services issus de la liste des produits de l'EHCVM2.

5.2. Méthode de collecte

La technique CAPI (Computer-Assisted Personal Interview) avec le logiciel « Survey Solution » (SuSo) est employée pour tous les volets de la collecte.

Pour les volets ménage, communautaire et NSU, trois niveaux de contrôle sont implémentés. D'abord les agents enquêteurs effectuent les contrôles directement intégrés dans l'application de collecte. Ensuite, les chefs d'équipe passent en revue les questionnaires en s'assurant des mêmes contrôles, avant de les valider et les transmettre au siège. Enfin, l'équipe du siège exécute sur un ensemble de questionnaires un programme de contrôle de qualité et de rejet adopté au niveau régional. En plus de ce programme régional, l'INStaD a implémenté un autre programme qui permet de relever certaines incohérences non prises en charge.

Deux options ont été appliquées au siège, le rejet automatique du questionnaire et les échanges avec l'équipe de terrain.

En ce qui concerne le volet prix, les contrôles ont été faits à mi-parcours et à la fin de la collecte.

6. Résultats de la collecte

Comme indiqué précédemment, les données ont été collectées en deux vagues, chaque vague concernant la moitié de l'échantillon. Le tableau 4 donne la répartition de l'échantillon définitif des ménages et des individus par département pour chaque vague.

<u>Tableau 4</u>: Effectif des ménages et des individus par département dans la base de données finale pour chaque strate

D:		Vague 1		Vague 2			Total	
Département	Catégorie	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	général
A 1:1:	Ménages	60	180	240	72	168	240	480
Alibori	Individus	391	123	1 621	441	1 106	1 547	3 168
A 4 0 0 0 m 0	Ménages	108	180	288	120	168	288	576
Atacora	Individus	731	1 041	1 772	795	1 238	2 033	3 805
Atlantique	Ménages	240	288	528	252	276	528	1 056
Atlantique	Individus	1 052	1 241	2 293	1 232	1 315	2 547	4 840
D	Ménages	166	168	334	180	156	336	670
Borgou	Individus	874	112	1 994	1 031	978	2 009	4 003
Callings	Ménages	96	216	312	96	204	300	612
Collines	Individus	396	922	1 318	625	1 358	1 983	3 301
0	Ménages	95	216	311	96	216	312	623
Couffo	Individus	425	882	1 307	466	1 089	1 555	2 862
D - 11 - 11 -	Ménages	131	180	311	144	180	324	635
Donga	Individus	858	1 099	1 957	969	1 165	2 134	4 091
Littoral	Ménages	347	-	347	347	-	347	694
Littoral	Individus	1 329	-	1 329	1 612	-	1 612	2 941
Mono	Ménages	214	192	406	204	192	396	802
WIOTIO	Individus	866	757	1 623	938	850	1 788	3 411
Ouémé	Ménages	276	144	420	276	156	432	852
Oueme	Individus	1 277	679	1 956	1 318	794	2 112	4 068
Plateau	Ménages	144	156	300	144	156	300	600
Plateau	Individus	728	799	1 527	975	996	1 971	3 498
Zou	Ménages	72	144	216	72	144	216	432
Zou	Individus	343	799	1 142	395	866	1 261	2 403
Ensemble	Ménages	1 949	2 064	4 013	2 003	2 016	4 019	8 032
Elisellible	Individus	927	10 569	19 839	10 797	11 755	22 552	42 391

Par ailleurs, les données collectées sur les unités non standards ont permis de quantifier la consommation et la production agricole des ménages. Celle sur les relevés de prix ont contribué à calculer les déflateurs temporels et spatiaux.

7. Bases de données

A l'issue de la collecte des données, les bases de données suivantes ont été constituées :

7.1. Bases de données ménage

Les bases de données ménage correspondent aux données collectées à l'aide du questionnaire ménage. En principe, chaque section du questionnaire correspond à un fichier (sous format Stata). Les noms des fichiers ensembles de données comportent trois parties principales et contribuent à créer le lien entre le questionnaire et les bases de données Stata :

- La première partie du nom du fichier fait référence à la section du questionnaire (par exemple s00 pour la section 0, s01 pour la section 1, s16a pour la section 16a, etc.).
- La deuxième partie est « me » qui fait référence au fait qu'il s'agit des données ménage (pour les distinguer des données communautaires), elle est la même pour tous les fichiers ménage.
- La troisième partie fait référence au pays et à l'année de l'enquête, par exemple ben2021 fait référence aux données du Bénin, l'édition 2021 de l'enquête.

Ainsi par exemple le fichier s00_me_ben_2021.dta renferme les données de la section 0 du Bénin pour l'édition 2021/22 de l'enquête.

Chaque base de données contient les variables de la section concernée. Les variables sont dénommées avec le numéro de la section et le numéro de la variable. Par exemple s00q01 correspond à la variable q01 de la section s00.

La liste des bases de données ménage se trouve en annexe dans le tableau a1.

Utilisation and fusion des données

Dans chaque fichier, les variables « grappe » (unité primaire de sondage) et « menage » (numéro du ménage) servent à identifier le ménage et procéder à l'appariement. Pour les fichiers ayant un autre niveau (individu, champ, etc.), il y a une ou des variables supplémentaires facilement identifiables dans les bases de données.

De manière similaire, les variables « grappe » et « ménage » permettent à l'utilisateur de fusionner les données de cette vague avec la vague précédente (EHCVM1). Cependant, les utilisateurs doivent garder à l'esprit que seuls les ménages qu'ont été marqués comme panel dans la variable « PanelHH » auront une valeur valide pour être fusionnés avec la vague précédente.

De même que pour l'identifiant unique du ménage, chaque membre des ménages inclus dans l'enquête s'est vu attribuer un numéro d'identification unique qui peut être utilisé pour fusionner les informations concernant un membre donné du ménage à travers les différents jeux de données. Il s'agit de la variable « s01q00a » incluse dans le module des caractéristiques sociodémographiques du ménage (base de données s01_me_BEN2021). Les autres jeux de données ont été harmonisés afin d'avoir une variable nommée « sXXq00a » (en dépendant de la base des données qu'on utilise) qui se réfère au répondant de la section.

7.2. Bases de données communautaire

Les bases de données communautaires correspondent aux données collectées à l'aide du questionnaire communautaire. Elles sont construites selon la même logique. Dans la dénomination de ces bases, la particule « co » est utilisée en lieu et place de la particule « me ». La variable d'identification est la grappe.

7.3. Bases de données auxiliaires

Il y a quatre principales bases de données auxiliaires : Prix, NSU, Pondérations de l'enquête, Calories. Ces bases de données sont brièvement décrites ci-dessous :

- **Prix.** Le fichier prix est dénommé ehcvm_prix_ben_2021. Le fichier prix contient les variables relatives aux prix des produits. Les données sont collectées mensuellement pour chaque strate (région/milieu). Les principales variables sont les suivantes :
 - o Région : région du pays faisant l'objet de la collecte
 - o Milieu : milieu de résidence
 - o Année : année de collecte
 - o Mois: mois de collecte
 - o Semaine : numéro de la semaine dans le mois
 - o Codpr: code du produit faisant l'objet de la collecte
 - Variété : variété du produit dans le code (un produit peut avoir plusieurs variétés)
 - o Unité: unité de mesure
 - o Poids : poids du produit
 - o Prix : prix du produit selon le poids et l'unité concernés
- **NSU.** Le fichier NSU consommation est intitulé ehcvm_NSU_ben_2021. Ce fichier contient les variables relatives aux facteurs de conversion entre unités non-standards et unités standards. Les données ont été collectées en 2018, et complétées en 2021. Les principales variables sont :
 - o Région : région du pays faisant l'objet de la collecte
 - o Milieu : milieu de résidence
 - o Codpr: code du produit faisant l'objet de la collecte
 - o Unité: unité de mesure
 - o Taille : taille pour l'unité considérée
 - o Poids : facteur de conversion en unité standard
- **Pondérations.** Le fichier des pondérations a pour nom ehcvm_ponderations_[pays]2021. Les pondérations sont calculées pour chaque ménage, en tenant compte de la dimension panel. Les variables sont les suivantes :
 - o Grappe : unité primaire de sondage
 - o Menage: numéro du ménage dans la grappe
 - o hhweight : poids du ménage
- **Calories.** Le fichier est intitulé calorie_conversion_WA_2021. Le fichier permet la conversion en calories de 100 grammes de produit, pour l'Afrique de l'ouest (WA). Les variables sont les suivantes :
 - o Codpr : code du produit concerné
 - o Refuse : pourcentage de déchet dans le produit
 - o Cal: valeur en calories de 100 grammes de produit

Les bases de données ménage, communautaire et auxiliaire sont dans un répertoire (par exemple « datain ») avec des sous-répertoires différents. Les bases de données d'analyse, qui sont décrites ci-dessous sont dans un autres répertoire (par exemple « dataout »).

7.4. Bases de données d'analyse

Quatre principales bases de données sont créées pour des travaux d'analyse de la pauvreté et d'autres travaux : une base de données individu, une base de données ménage, une base de données consommation, et une base de données pour le calcul des indicateurs de pauvreté et autres travaux d'analyse. Les do-files ayant permis de créer ces bases de données sont archivées et accompagnent ces fichiers. Les bases de données sont décrites ci-dessous.

- **Individu.** Le fichier individu est intitulé ehcvm_individu_ben_2021. Ce fichier contient des variables créées pour des travaux d'analyse, soit en utilisant une variable collectée unique, soit en combinant plusieurs variables. Etant donné qu'il s'agit de variables d'analyse, des imputations sont faites éventuellement sur les variables de départ.
 - o country: Pays
 - o year : Annee de l'enquête
 - o hhid: Idenfiant du menage
 - o grappe: Numero de grappe
 - o menage : Numero du menage
 - o panel: panel
 - o numind : Numero de l'individu
 - o vague: la Vague
 - o zae : Zone agroecologique
 - o zaemil: group (zae milieu)
 - o region : Region de residence
 - o departement : Département de residence
 - o sp_commune : commune de résidence
 - o milieu: Milieu residence
 - o hhweight: Ponderation menage
 - o resid: Resident
 - o sexe : Genre
 - o age: Age en annees
 - o lien : Lien de parenté
 - o mstat : Situation de famille
 - o religion : Religion
 - o ethnie: Ethnie
 - o nation: Nationalité
 - o agemar : Age premier mariage
 - o mal30j : Problème de sante au cours des 30 derniers jours
 - o aff30j : probleme de santé
 - o arrmal : Arrêt d'activité pour la maladie
 - o durarr : Duree d'arrêt d'activité pour la maladie
 - o con30j : Consultation des 30 derniers jours
 - o hos 12m: Hospitalisation des 12 derniers mois
 - o couvmal: Individus couverture maladie
 - o moustiq : Dormi avec une moustiquaire la nuit dernière

- o handit : Handicap tout niveau
- o handig: Handicap majeur seul
- o alfa: Alphabétisation (lire/ecrire)
- o alfa2 : Alphabetisation (lire/ecrire/comprend)
- o scol: Fréquentation à l'école 2020/2021
- o educ_scol: Niveau educatif actuel
- educ_hi : Niveau educatif achevé
- o diplome : Diplome plus elevé
- o telpor : Individu a telephone portable
- o internet: Individu a acces internet
- o activ7j : Situation d'activités des 7 derniers jours
- o activ12m : Situation d'activite au cours des 12 derniers mois
- o branch: Branche activite
- o sectins : Secteur institutionnel empl. Prin
- o csp : Catégorie Socio-Professionnelle emploi principale
- o volhor : volume Horaire annuelle. travail emploi principale
- o salaire : Salaire annuelle. emploi. Principale
- o emploi_sec : A un emploi secondaire 12 mois
- o sectins_sec : Secteur institutionnel emploi secondaire
- o csp_sec : Catégorie Socio professionnelle emploi secondaire
- o volhor_sec : volume Horaire annuel. travail emploi secondaire
- o salaire_sec : Salaire annuelle emploi secondaire
- o bank: compte banque ou autre
- o serviceconsult : Service de santé consulté
- o persconsult : Personnel de santé consulté
- **Ménage.** Le fichier ménage est intitulé ehcvm_menage_ben2021. Ce fichier contient des variables créées pour des travaux d'analyse. Certaines variables de niveau ménage sont créées comme dans le fichier individu. D'autres variables sont relatives au chef du ménage, et dans ce cas elles sont tirées du fichier précédent.
 - o country: pays
 - hhid : Identifiant menage
 - o grappe : grappe
 - o menage : Numéro du ménage dans la grappe
 - o vague : Vague
 - o logem : Occupation logement
 - mur : Mur en materiaux definitifs
 toit : toit en materiaux definitifs
 sol : Sol en materiaux definitifs
 eauboi_ss : eau potable saison seche
 - o eauboi_sp : eau potable saison pluie
 - o elec_ac : Acces reseau electrique
 - o elec_ur : Utilise elec. reseau
 - o elec_ua : Utilise elec. solaire/groupeo ordure : Déchets évacués sainement
 - o toilet : Toilettes saines
 - eva_toi : Excréments évacués sainementeva_eau : Eaux usées évacuées sainement
 - o year : année

o tv : menage a TV

o fer : menage a fer electriqueo frigo : menage a frigo/congel

o cuisin : menage a cuisiniere elec/gaz

o ordin : menage a ordinateur

o decod : menage a decodeur/antenne

car : menage a voituresuperf : Superficie agricole

grosrum : Nombre de gros ruminantspetitrum : Nombre de petits ruminants

porc : Nombre de porcs
 lapin : Nombre de lapins
 volail : Nombre de volailles

sh_id_demo: Choc idio démographique
sh_co_natu: Choc covariant naturel
sh co eco: Choc covariant économique

sh_id_eco : Choc idio économiquesh_co_vio : Choc covariant violence

o sh_co_oth : Autres Chocs

- **Consommation.** Le fichier consommation est intitulé ehcvm_conso_ben_2021. La principale variable de ce fichier est la consommation annuelle par produit et par mode d'acquisition.
 - o grappe : unité primaire de sondage
 - o menage : numéro du ménage dans la grappe
 - o codpr : code du produit faisant l'objet de la collecte
 - o modep : mode d'acquisition (achat, autoconsommation, don reçu, loyer imputé, valeur d'usage des biens durables)
 - Depan : Dépense annuelle
- **Pauvreté.** Le fichier consommation est intitulé ehcvm_welfare_ben_2021. Le fichier contient les variables permettant de calculer les indicateurs de pauvreté et procéder à d'autres travaux analytiques.
 - o grappe : unité primaire de sondage
 - o menage : numéro du ménage dans la grappe
 - o région : région du pays faisant l'objet de la collecte
 - o milieu : milieu de résidence
 - o hhweight: Poids du ménage
 - o hhsize : taille du ménage
 - o pcexp : Indicateur de mesure du bien-être
 - o zref : seuil national de pauvreté
 - o hhid : Idenfiant menage
 - o vague : Vague
 - o zae : Zone agroecologique
 - eqadu1 : Nombre d'adultes-equivalent FAO
 eqadu2 : Nombre adultes-equivalent. Alt
 hgender : Genre du Chef de Ménage (CM)
 - o hage : Age du Chef de Ménage
 - o hmstat : Situation famille du Chef du Ménage
 - o hreligion: Religion du Chef Ménage
 - o hnation : Nationalite du Chef de Ménage

hethnie : Ethnie du Chef de Ménage
 halfa : Alphabétisation (lire/ecr. CM)
 halfa2 : Alpha. lire/ecr./comp. CM

heduc : Education du CMhdiploma : Diplome du CM

hhandig: Handicap majeur CM
hactiv7j: Activite des 7 jours du CM
hactiv12m: Activite 12 mois du CM
hbranch: Branche activite du CM
hsectins: Secteur institutionnel du CM

hcsp : Catégorie Socio Professionnelle du Chef de Ménage
 dali : Consommation annuelle alimentaire du menage
 dnal : Consommation annuelle non alimentaire du menage

o dtot : Consommation annuelle totale menage

pcexp : Indicateur de bien-être
 def_spa : Deflateur spatial
 def_temp : Deflateur temporel

ANNEXES

Tableau a1 : Listing des bases de données ménage et leur description

Questionnair e	Nom de la base	Description	
Section 0	s00_me_ben_2021	Identification du ménage	
Section 1	s01_me_ben_2021	Caractéristiques socio démographiques des membres du ménage	
Section 2	s02_me_ben_2021	Education des membres du ménage âgés de 3 ans et plus	
Section 3	s03_me_ben_2021	Santé des membres du ménage	
	s04a_me_ben_2021	Situation dans l'emploi des membres du ménage âgés de 5 ans et plus	
Section 4	s04b_me_ben_2021	Emploi principal des membres du ménage âgés de 5 ans et plus	
	s04c_me_ben_2021	Emploi secondaire des membres du ménage âgés de 5 ans et plus	
Section 5	s05_me_ben_2021	Revenu hors emploi des membres du ménage âgés de 15 ans et plus	
Section 6	s06_me_ben_2021	Epargne et crédit des membres du ménage âgés de 15 ans et plus	
	s07a_1_me_ben_202 1	Repas pris à l'extérieur du ménage par chaque membre du ménage	
Section 7	s07a_2_me_ben_202 1	Repas pris ensemble à l'extérieur du ménage par au moins deux membres du ménage	
	s07b_me_ben_2021	Consommation alimentaire des 7 derniers jours	
Section 8	s08a_me_ben_2021	Sécurité alimentaire selon l'approche FIES de la FAO	
	s09a_me_ben_2021	Dépenses des fêtes et cérémonies au cours des 12 derniers mois	
	s09b_me_ben_2021	Dépenses non alimentaires des 7 derniers jours	
Section 9	s09c_me_ben_2021	Dépenses non alimentaires des 30 derniers jours	
	s09d_me_ben_2021	Dépenses non alimentaires des 3 derniers mois	
	s09e_me_ben_2021	Dépenses non alimentaires des 6 derniers mois	
	s09f_me_ben_2021	Dépenses non alimentaires des 12 derniers mois	
Section 10	s10a_me_ben_2021	Existence d'une entreprise non agricole	
Section 10	s10b_me_ben_2021	Caractéristiques des entreprises non agricoles	
Section 11	s11_me_ben_2021	Caractéristiques du logement	
Section 12	s12_me_ben_2021	Actifs du ménage	
Section 13	s13_1_me_ben_2021	Identification des ménages ayant reçu au moins un transfert	
	s13_2_me_ben_2021	Transferts reçus par le ménage	
Caption 14	s14a_me_ben_2021	Covid-19 et impact sur les ménages	
Section 14	s14b_me_ben_2021	Autres chocs et stratégies de survie	
Section 15	s15_me_ben_2021	ben_2021 Filets de sécurité	
0	s16a_me_ben_2021	Champs et parcelles	
Section 16	s16b_me_ben_2021	Coût des intrants	

Questionnair e	Nom de la base	Description
	s16c_me_ben_2021	Cultures
	s16d_me_ben_2021	Utilisation de la production
Section 17	s17_me_ben_2021	Elevage
	s18_1_me_ben_2021	Identification et caractéristiques des ménages pratiquant la pêche
Section 18	s18_2_me_ben_2021	Permis ou licence (s18q07&08)
	s18_3_me_ben_2021	Personnel hors ménage employé
Section 19	s19_me_ben_2021	Equipements agricoles
	s20a_me_ben_2021	Pauvreté subjective
	s20b_1_me_ben_202 1	Gouvernance démocratique
Section 20	s20b_2_me_ben_202 1	Gouvernance démocratique : Caractéristiques de la démocratie (S20q02)
	s20b_3_me_ben_202 1	Gouvernance démocratique : Discrimination (S20q05)
	s20c_me_ben_2021	Paix et sécurité